

de satisfaire cette dernière exigence, Mendel tenait parole et les rouls de coups.

ÉTRANGER.

BELGIQUE. — L'affaire des trappistes a été appelée mercredi devant le Tribunal correctionnel de Charleroi, présidé par M. Gilliodt.

Gustave Van Iseghem; 5° J.-B. Tillens; 6° Ferdinand Pluys; 7° Antoine Coomans; 8° Théodore Trévisan; 9° Augustin Balthois; 10° J. Lobet; 11° Albert Jeurreme; 12° Odon Van Looy; 13° Ferdinand Vannel; 14° J.-B. Premeu-rens; 15° Jacques Rousseau, dit Naveau.

BOURSE DE PARIS DU 11 JUILLET 1859.

Table with columns for 'Au comptant', 'Fin courant', and various financial indicators like 'Hausse' and 'Baisse'.

Table titled 'AU COMPTANT' listing various 'FONDS DE LA VILLE, ETC.' and 'FONDS ÉTRANGERS' with their respective values.

Table listing various 'Gaz, C° Parisienne' and 'Omnibus de Paris' with their respective rates.

CHEMINS DE FER COTÉS AU PARQUET.

Table listing railway companies like 'Orléans', 'Nord', 'Est', 'Paris-Lyon et Médit.' with their stock prices.

Le meilleur chocolat est le chocolat Perron. — Aujourd'hui mardi, au Théâtre-Français, Lady Tartuffe, une des œuvres les plus estimées de M^{me} Émile de Girardin.

— AMBIGU. — Ce soir le drame en vogue les Mousquetaires cipeaux rôles.

SPECTACLES DU 12 JUILLET.

OPÉRA. — Lady Tartuffe. FRANÇAIS. — Les Mousquetaires de la Reine. ODEON-COMIQUE. — Les Femmes de marbre. VAUDEVILLE. — Les Femmes de marbre.

Ventes immobilières.

MAISON A ST-GERMAIN-EN-LAYE. Etude de M^e REMOND, avoué à Versailles, rue Huché, 18.

MAISON ET TERRES

Etude de M^e TAVERNIER, notaire à Pontoise. Vente à l'audience des saisies du Tribunal de Pontoise, le mardi 2 août 1859, à midi.

FONDS DE COMMERCE

Adjudication après faillite, même sur une enchère, en l'étude et par le ministère de M^e COURROT, notaire à Paris, rue de Cléry, 3, le samedi 30 juillet 1859, à une heure.

LA SPHÈRE

MM. les actionnaires de la Sphère, compagnie anonyme d'assurances maritimes, sont prévenus que l'assemblée générale semestrielle prescrite par l'article 35 des statuts...

DEUX MAISONS A POISSY

Etude de M^e BREHARD, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 25. Vente le samedi 30 juillet 1859, au Palais-de-Justice à Paris, deux heures de relevée.

MAISON A PUTEAUX

Etude de M^e DINET, avoué à Paris, rue Louis-le-Grand, 29, successeur de M. Vinay. Vente aux criées du Tribunal de la Seine, le 3 août 1859, deux heures de relevée.

SOCIÉTÉS DES MINES ET Fonderies de CUIVRE

Messieurs les actionnaires de cette société sont prévenus que l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 9 de ce mois, n'ayant pu débiter valablement faute d'un nombre suffisant d'actions représentées...

AVIS AUX CRÉANCIERS

Les créanciers de l'ancienne société Badin frères, dissolue, rue Thévenot, 13 et 15, à Paris, sont invités à produire leurs réclamations...

IMMEUBLES

Etude de M^e VIVET, avoué à Paris, rue du Pont-de-Lodi, 5. Adjudication au Palais-de-Justice à Paris, le mercredi 3 août 1859, deux heures de relevée, en cinq lots.

PIÈCES DE TERRE

Etude de M^e LA BOISSIÈRE, avoué, rue du Sentier, 29. Adjudication en l'étude de M^e Langevin, notaire à Arnouville, canton de Mantes (Seine-et-Oise), le 24 juillet 1859, de TROIS PIÈCES DE

FONDS DE LIBRAIRE

Adjudication après faillite, même sur une enchère, en l'étude et par le ministère de M^e COURROT, notaire à Paris, rue de Cléry, 3, le mercredi 27 juillet 1859, à une heure.

EAU LUSTRALE

de J. P. LAZARO, Chimiste, PHARMACIEN DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PARIS. Elle embellit les cheveux, calme les démangeaisons de la tête, en guérit les rougeurs et en enlève les pellicules.

Ventes mobilières.

VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Le 11 juillet. rue de l'Hôpital-St-Louis, 5. Consistant en: (6918) Fourneau, appareil d'usine à gaz, conduits, récipient, etc.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre acte devant le Tribunal commercial de la comparution des faillites qui ont eu lieu le samedi, dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre acte devant le Tribunal commercial de la comparution des faillites qui ont eu lieu le samedi, dix à quatre heures.

REDDITION DE COMPTES

Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur BELLANGER (Alexis), commissaire, en marchandises, rue des Fontaines-du-Temple, 17, et devant, actuellement rue Montgouther, n. 18, sont invités à se rendre le 16 juillet à 4 heures précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'article 537 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débiteur, le clerc et l'arbitre; leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'exécution de la faillite.

SOCIÉTÉS.

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année mil huit cent cinquante-neuf, dans les quatre journaux suivants: le Moniteur universel, la Gazette des Tribunaux, le Droit, et le Journal général d'Affaires, dix heures du soir.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre acte devant le Tribunal commercial de la comparution des faillites qui ont eu lieu le samedi, dix à quatre heures.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

AVIS. Les créanciers peuvent prendre acte devant le Tribunal commercial de la comparution des faillites qui ont eu lieu le samedi, dix à quatre heures.

REPARTITION.

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la société LESAGE et MAUGOT, md de étoffes pour ameublements, rue Neuve-St-Eustache, 41 et 43, peuvent se présenter chez M. Lherbier, syndic, rue du Faubourg-Montmartre, 54, pour toucher un dividende de 3 fr. 20 c. par action, première répartition (N° 13510 du gr.).